



# Rapport Annuel 2017

Humaine & Connectée

plus d'un point en commun  
[banqueduleman.ch](http://banqueduleman.ch)



# Sommaire

Message du Président du Conseil d'administration et du Directeur général	p. 2
Environnement économique	p. 4
Chiffres clefs 2017 et Perspectives 2018	p. 6
Gouvernance	p. 8
Indicateurs financiers	p. 14
Etats financiers au 31 décembre 2017	p. 15
Opinion d'audit	p. 36

# Message du Président du Conseil d'administration et du Directeur Général

Nous avons le plaisir de vous présenter le quatrième rapport annuel de la Banque du Léman portant sur l'exercice clos au 31 décembre 2017.

## La Banque du Léman, une banque en constante progression



**Stéphanie PAIX**  
Président du Conseil  
d'administration

Depuis sa création en 2014, notre Banque n'a cessé de grandir et de s'imposer progressivement dans le paysage bancaire de Suisse romande. 2017 n'a pas échappé à cette règle et nous sommes aujourd'hui très fiers des résultats accomplis. Avec près de 5'500 clients, la Banque du Léman est devenue un acteur reconnu, notamment auprès des frontaliers qui recherchent une solution simple et efficace pour gérer l'ensemble de leurs besoins bancaires au quotidien : transferts internationaux, change, prévoyance, couverture santé. Autant de sujets pour lesquels la Banque du Léman bénéficie désormais d'une offre attractive ainsi que d'une forte expertise.



**Christian LEFAIX**  
Directeur général

Autre élément de satisfaction : la progression constante de notre portefeuille hypothécaire. Avec une hausse de plus de 60% de ses encours nets en 2017, la Banque détient désormais un portefeuille hypothécaire pesant près d'un demi-milliard de francs suisses. Au-delà des chiffres, notre satisfaction vient surtout de tous ces clients qui ont su nous faire confiance en nous sollicitant pour le financement de leur résidence principale, projet ô combien important pour tout un chacun.

Sur le segment des entreprises, nos résultats sont plus qu'encourageants. Lancée fin 2016, cette nouvelle activité vise principalement les porteurs de projets transfrontaliers et plus largement les entreprises suisses. Elle s'affiche comme un véritable relai de croissance et axe de diversification pour la Banque.

Forts de cette tendance positive, nous sommes convaincus que tous les éléments sont désormais réunis pour réaliser une année 2018 qui s'annonce décisive pour la Banque avec, en ligne de mire, l'atteinte de l'équilibre financier. Cet objectif ambitieux s'inscrit dans un contexte où le monde bancaire souffre d'une concurrence accrue et d'une érosion constante de ses marges. C'est également une performance d'autant plus remarquable qu'elle interviendra alors que la Banque n'a pas encore cinq années d'existence.

## Une révolution digitale en marche

Nous sommes entrés dans une révolution digitale, révolution tant technologique que sociétale. Le monde bancaire n'échappe pas à ce mouvement avec l'essor de nouveaux acteurs, de nouvelles offres mais surtout de nouvelles attentes des clients.

Ces évolutions technologiques transforment nos usages, nos modes de travail et de communication, et ce dans des proportions jugées impensables il y a encore quelques années. Ces changements sont sources de nombreux défis pour notre Banque dans les années à venir, mais nous avons la certitude que nous serons capables de tirer profit des opportunités qui en découleront grâce à nos compétences et à notre agilité.

C'est à la lumière de cette révolution en marche que nous définirons en 2018 le nouveau plan stratégique de notre Banque pour les années 2019 à 2022, avec toujours pour volonté de nous adapter et de répondre pleinement à l'ensemble des besoins de nos clients. Dans ce contexte, la Banque du Léman saura s'appuyer sur sa maison mère – la Caisse d'Epargne Rhône Alpes – dont le nouveau plan stratégique « Acteurs d'@venir » prévoit une véritable transformation de ses activités.

## La Banque du Léman, une banque plus humaine que jamais

La digitalisation du monde bancaire ne doit pas supprimer la relation entre les clients et leur conseiller. Au contraire, la vocation de la Banque du Léman a toujours été et continue d'être une banque humaine, proche de ses clients et de leurs préoccupations. Nous sommes convaincus qu'être banquier aujourd'hui est plus que jamais un métier où la confiance est au cœur d'une relation commerciale réussie. C'est ce qui anime l'ensemble de nos collaborateurs qui s'attachent quotidiennement à fournir un service utile et de qualité pour chacun de nos clients. Nous tenons ici à les remercier, ainsi que la Direction et les membres du Conseil d'administration, pour leur engagement, leur motivation et leur professionnalisme sans cesse renouvelés. Ce sont autant de qualités indispensables pour faire de la Banque du Léman une banque réellement humaine.

Nous souhaitons finalement remercier l'ensemble de nos clients. C'est avant tout leur confiance renouvelée qui fait la réussite de notre Banque.

Stéphanie Paix  
Président du Conseil d'administration

Christian Lefaix  
Directeur général

# Environnement économique



**Bruno LAURENT**  
Directeur général adjoint

Directeur administratif et financier

## Une reprise dynamique qui se poursuit en 2018

L'année 2017 a été marquée par une croissance soutenue et globalement synchronisée entre les différentes zones de la planète. Cette tendance devrait se poursuivre en 2018.

La bonne santé globale de l'économie mondiale, conjuguée à un contexte de confiance accrue, devrait être favorable à la reprise des investissements initiée en 2017. Toutefois, la décélération de la croissance chinoise anticipée pour 2018 pourrait venir quelque peu contrarier cette tendance. Une possible reprise de l'inflation cette année pourrait également être source de baisse du pouvoir d'achat, ce qui limiterait vraisemblablement la portée de cette embellie.

En Suisse, le groupe d'experts de la Confédération pour les prévisions conjoncturelles (SECO) anticipe une croissance de 2.4% de croissance du PIB helvète contre 1.0% en 2017. Ce dynamisme est la résultante de la conjoncture mondiale florissante et d'une demande internationale soutenue pour les produits suisses. Dans ce contexte, les exportations devraient progresser en 2018, d'autant plus si le franc suisse continue sa lente mais continue dépréciation initiée depuis mi-2017. S'agissant du marché de l'emploi, le chômage devrait continuer à baisser, avec un taux qui pourrait atteindre 2.9%, toujours selon le SECO.

Ces perspectives optimistes pourraient toutefois être contrariées à plus ou moins long terme. Les récentes mesures protectionnistes annoncées par les Etats-Unis sont vues comme un risque conjoncturel pour l'économie mondiale. Si de telles mesures sont confirmées, une guerre commerciale entre les principales zones économiques de la planète pourrait s'amorcer, ce qui serait néfaste pour l'économie mondiale. A cela s'ajoute une certaine insécurité politique à l'échelle internationale. En Europe, les conditions du Brexit ne sont pas encore fixées. Les récentes élections régionales ou nationales montrent également une nette progression du populisme. Enfin, certaines zones du globe, comme la Syrie ou encore la Corée du Nord, restent une poudrière à l'échelle mondiale.

## Vers une hausse des taux d'intérêts CHF à long terme

Les politiques monétaires extrêmement accommodantes menées par les banques centrales sont de plus en plus remises en cause. Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale américaine a initié depuis 2016 une remontée progressive de son principal taux directeur. En Europe, tout laisse à penser que le plan de rachat d'actif initié par la Banque Centrale Européenne devrait s'arrêter courant 2018, laissant possiblement la place à une politique de remontée des taux EUR. Néanmoins ce mouvement devrait être initié de manière très prudente et mesurée afin de ne pas enrayer le dynamisme économique actuel. Dans ce contexte,

et fort de perspectives macro-économiques favorables, la Banque Nationale Suisse devrait donc en 2018 continuer à orienter sa politique monétaire en fonction de l'évolution du franc suisse, dont elle juge toujours l'évaluation élevée. Une remontée de la marge de fluctuation des taux directeurs CHF semble donc peu probable en 2018, ce qui laisse présager des taux courts (moins de 12 mois) et moyen termes (moins de 5 ans) stables sur la période. En revanche, les taux longs devraient amorcer une lente remontée de quelques dizaines de points au cours de l'année à venir.

## Evolution possible du franc suisse

Depuis mi-2017, le franc suisse est revenu dans des territoires abandonnés depuis quelques années déjà : CHF 1.09 pour EUR 1 en juin 2017, il s'est établi à près de CHF 1.17 pour EUR 1 à fin décembre 2017.

Il est relativement difficile d'anticiper les évolutions du franc suisse. Cette devise n'évolue pas uniquement en fonction de fondamentaux économiques mais est au contraire très sensible à tout événement majeur intervenant sur la scène mondiale. Le redressement des principales économies mondiales ou encore l'absence d'actualité politique sont autant de facteurs privilégiant un affaiblissement du franc suisse et un retour à des niveaux connus quelques années en arrière. C'est ce qui semble se passer actuellement, la BNS continuant par ailleurs à proclamer que le franc suisse reste encore surévalué et qu'un retour vers les CHF 1.30 serait bénéfique pour l'économie.

Dans ce contexte, un retour progressif à CHF 1.20 pour EUR 1 semble envisageable dans les prochains mois.

Attention toutefois à la survenance d'événements pouvant drastiquement inverser cette tendance. Une accélération des tensions géopolitiques (Corée du Nord, Syrie), pourrait affoler les investisseurs et les inciter à privilégier à nouveau le franc suisse. Sur la scène économique, une remise en cause de l'embellie prévue pour ces prochains mois pourrait également être favorable à un renchérissement de la devise helvétique.

# Chiffres clefs 2017 et perspectives 2018

## Chiffres clefs 2017

Avec près de 5'500 clients à fin 2017, la Banque continue à grandir et à s'affirmer sur le marché bancaire de Suisse romande, notamment auprès des Frontaliers. La Banque renforce également sa présence sur le marché hypothécaire, avec un portefeuille qui est passé de CHF 294 millions fin 2016 à CHF 474 millions fin 2017, représentant une hausse de 61%. Cette progression illustre l'ambition de la Banque à devenir un acteur connu et reconnu sur le marché hypothécaire romand. De plus, grâce au lancement de son offre dédiée à la clientèle des Petites et Moyennes Entreprises (PME), la Banque a commencé à construire un portefeuille de crédits entreprises, s'établissant à CHF 27 millions fin 2017. Les dépôts de la clientèle ont quant à eux progressé de +144% pour atteindre CHF 75 millions au 31 décembre 2017.

Les revenus de la Banque pour 2017 s'établissent à CHF 8.0 millions contre CHF 4.0 millions en 2016, soit une croissance de 100%. Ils sont majoritairement portés par une marge nette d'intérêt en très forte progression, passant de CHF 3.5 millions en 2016 à CHF 5.1 millions en 2017. Le résultat de négoce, principalement composé de commissions de change, s'inscrit également en forte hausse à CHF 1.4 millions contre CHF 0.8 millions en 2016 ; une croissance qui s'explique par l'augmentation du nombre de clients, notamment Frontaliers. Le résultat des opérations de commissions affiche quant à lui un léger gain de CHF 0.1 millions à fin 2017.

Les charges d'exploitation ont légèrement progressé entre 2016 et 2017 et s'établissent à CHF 9.9 millions au 31 décembre 2017, en ligne avec le budget. L'augmentation constatée par rapport à 2016 (+ CHF 0.6 millions) s'explique notamment par une hausse de l'activité qui a généré des besoins humains et opérationnels supplémentaires.

Le coût du risque est maintenu à un niveau très bas avec un montant de provisions de CHF 0.03 millions reconnues en 2017 (CHF 0.09 millions en 2016). Par ailleurs, une provision sur encours sain a également été constituée pour un montant de CHF 0.4 millions (CHF 0.3 millions en 2016), provision actuellement considérée comme une réserve latente conformément au principe de prudence reconnu en normes suisses.

A fin 2017, la Banque du Léman bénéficie toujours de fonds propres excédentaires.

## Perspectives 2018

L'année 2018 devrait être marquée par la poursuite du fort développement commercial initié depuis 4 ans déjà. La Banque a notamment pour ambition de poursuivre ses efforts pour devenir une véritable référence pour ses clients Frontaliers. Cela passera par le renforcement de notre offre tant en termes de flux transfrontaliers qu'en termes de conditions de change. Le crédit hypothécaire demeure



également un axe de développement majeur pour cette année. Si l'essentiel des crédits octroyés seront pour l'acquisition de biens en Suisse, la Banque souhaite renforcer son offre pour l'acquisition de décembre biens situés en France par des résidents suisses.

Dans la continuité de 2017, la Banque prévoit d'intensifier ses efforts de conquête commerciale sur le segment des PME de Suisse romande. Un focus particulier est fait sur les entreprises actives tant en Suisse qu'en France. La Banque du Léman, peut dans ce contexte apporter une réelle valeur ajoutée avec notamment l'expertise de sa maison-mère, la Caisse d'Epargne Rhône Alpes.

Ces perspectives commerciales devraient permettre à la Banque d'atteindre un des objectifs principaux de son premier plan stratégique initié en 2014 : l'équilibre financier. Cet objectif devrait être atteint vraisemblablement courant de l'année 2018 et permettra de démontrer à toutes les parties prenantes de la Banque, que le modèle et l'organisation mise en place au sein de la Banque du Léman sont viables et pérennes à long terme.

# Gouvernance

## Composition du Conseil d'administration

**Stéphanie PAIX**

**Président**



### Formation

- I.E.P Paris – Fiscalité et Finances
- Université Paris Dauphine – DESS Fiscalité des Entreprises
- Certificat Administrateur de Sociétés (Sciences Po-IFA)

### Parcours professionnel

*Parcours effectué au sein du Groupe BPCE, en premier lieu au sein de la BFBP, puis dans une Banque Populaire (Rives de Paris), chez Natexis Banques Populaires, devenu Natixis, à la Banque Populaire Atlantique, et à la Caisse d'Epargne Rhône Alpes*

**1988-1994**      **Banque Fédérale des Banques Populaires – Inspection Générale**

Inspecteur puis Chef de mission (1992-1994)

**1994-2002**      **Banque Populaire Rives de Paris**

Directeur Régional (1994-1999)

Directeur de la Production et de l'Organisation Générale (1999-2002)

**2002-2005**      **Natexis Banques Populaires / Natixis**

Directeur de la Gestion des Opérations (2002-2004)

Directeur Cash Management et Opérations (2004-2005)

**2006-2008**      **Natixis Factor**

Directeur Général

**2008-2011**      **Banque Populaire Atlantique**

Directeur Général

**2011- Actuel**      **Caisse d'Epargne Rhône Alpes**

Président du Directoire

### Mandats

- Président du Directoire de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes
- Président du Conseil d'administration : Centre Européen Cinématographique Rhône-Alpes
- Président du Conseil de Surveillance : SA RHONE ALPES PME GESTION
- Représentant permanent de la CERA, Gérant de : SCI DANS LA VILLE, SCI GARIBALDI OFFICE, SCI LAFAYETTE BUREAUX, SCI LE CIEL, SCI LE RELAIS
- Administrateur : SA SIPAREX ASSOCIES, SA NATIXIS, SAS CE HOLDING PROMOTION
- Censeur : SAEM SOCIETE DES TROIS VALLEES
- Membre du Conseil de Surveillance : SA BPCE, SAS CE DEVELOPPEMENT
- Représentant permanent de la CERA au Conseil de Surveillance : GIE IT-CE
- Représentant permanent de la CERA au Conseil d'administration : GIE BPCE IT, SA ERILIA, Fondation d'entreprise CERA, Fédération Nationale des Caisses d'Epargne
- Représentant permanent de la CE HOLDING PARTICIPATIONS au Conseil d'administration : SAS HABITAT EN REGION SERVICES

## Benoît GENECAUD

**Vice-Président**

**Membre  
indépendant**



### Formation

- Université de Genève - Licence en sciences politiques. Mention HEI
- Swiss Banking School – Diplôme

### Parcours professionnel

- 1986-1996 UBS Genève et Zurich**  
Credit Officer et gestionnaire
- 1996-2007 UBS Genève**  
Responsable Recovery Management (1996-1999)  
Chef de région - Clientèle commerciale (2000-2002)  
Chef de région (2002-2007)
- 2008- Actuel Administrateur indépendant / Conseils**

### Mandats

- Cerutti toitures SA : secrétaire du Conseil d'administration
- Serbeco SA : membre du Conseil d'administration
- Ecole Moser SA : membre du Conseil d'administration
- Dotbase SA : membre du Conseil d'administration
- Fondation Nicolas Bogueret : vice président du Conseil

## Hans ISLER

**Membre  
indépendant**



### Formation

- Université de Saint-Gall - Master en sciences économiques
- Expert-comptable diplômé

### Parcours professionnel

- 1978-1980 Comité International de la Croix Rouge : Délégué**
- 1980-2002 Arthur Andersen SA**  
Fonctions diverses, Associé et membre du conseil d'administration
- 2002-2011 Ernst & Young SA**  
Associé et membre du conseil d'administration
- 2012- Actuel Administrateur indépendant**

### Mandats

- Vice-président du Conseil d'administration de Leonteq AG - Zurich
- Membre du Conseil d'administration, de Banque Pictet & Cie SA - Genève, Membre de l'organe de contrôle de Pictet & Cie Group SCA
- Président du Conseil d'administration de Banque Thaler SA - Genève
- Président du Conseil d'administration de Valcourt SA - Genève
- Membre du Conseil d'administration de MKS (Switzerland) SA et de PAMP SA – Castel-San-Pietro, président du Comité d'audit de MMTC-Pamp India Pvt. Ltd - Delhi
- Magistrat suppléant à la Cour des Comptes du Canton de Genève - Genève
- Membre du Comité de finance de Médecins Sans Frontière Suisse - Genève

**Laurence  
DUMAZER**

**Membre**



### Formation

---

- Formation supérieure en micromécanique (BTS)

### Parcours professionnel

---

**1978 - Actuel** Gérante de l'entreprise DECO PREM

### Mandats

---

- Membre du Conseil du Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes
- Présidente et administrateur de la Société Locale d'Epargne de la Banque de Développement Régionale de la Caisse d'Epargne
- Membre du Conseil d'administration, membre du bureau du Pôle de compétitivité Mont Blanc Industries
- Présidente SAS DECO PREM
- Co-gérante SCI Granit 74
- Co-gérante SCI Améthyste 74
- Directeur Général SAS DUJOURD'HUI PATRIMOINE

**Jérôme BALLET**

**Membre**



### Formation

---

- Ecole Supérieure de Gestion – Option Finance
- Faculté des sciences de Nice – Licence de biochimie

### Parcours professionnel

---

**1990-1994** **Mazars & Guerard**  
Chef de mission

**1994-2000** **Banque Financement et Trésorerie**  
Responsable Contrôle de Gestion

**2000-2003** **Banque Populaire Val de France**  
Responsable Contrôle de Gestion

**2003-2008** **Caisse d'Epargne Lorraine**  
Directeur Financier

**2008-2012** **Caisse d'Epargne Loir Drôme Ardèche**  
Membre du Directoire

**2012- Actuel** **Caisse d'Epargne Rhône Alpes**  
Membre du Directoire

**Didier BRUNO**

**Membre**



### Formation

- Université Panthéon – Sorbonne – Maîtrise de sciences économiques
- Université Panthéon – Sorbonne – DESS de Banque et Finance

### Parcours professionnel

- 1986-1990** **Banque du Bâtiment et des Travaux Publics**  
Chargé d'affaires
- 1990-1992** **Crédit du Nord**  
Chargé d'affaires
- 1997-2000** **Banque Française du Commerce Extérieur (devenue Natixis)**  
Chargé d'affaires
- 1997-2012** **Natixis**  
Directeur de centre d'affaires (1997-2000)  
Portfolio Manager (2000-2002)  
Directeur régional (2002-2005)  
Directeur Cash Management (2005-2006)  
Directeur en charge de la ligne de métier cash management/gestion de trésorerie/trade et opérations de la clientèle (2006-2012)
- 2012- Actuel** **Caisse d'Epargne Rhône Alpes**  
Membre du Directoire

### Mandats

- Membre du Conseil de surveillance de SOCFIM
- Membre du Conseil de surveillance de Thônes Alpes PME Gestion
- Membre du Conseil de surveillance de la Société trois vallées
- Membre du Conseil de surveillance de SI Participations

### Fonctions du Conseil d'administration

	Conseil d'administration	Comité d'audit	Comité de rémunération
<b>Stéphanie Paix</b>	Président		Membre
<b>Benoît Genecand</b>	Vice-Président		Président
<b>Hans Isler</b>	Membre	Président	
<b>Laurence Dumazer</b>	Membre		
<b>Jérôme Ballet</b>	Membre	Membre	
<b>Didier Bruno</b>	Membre		Membre

## Composition du Comité de Direction

---

<b>Christian LEFAIX</b> <b>Directeur général</b>  	<b>Formation</b> <hr/>
	<ul style="list-style-type: none"><li>- Brevet Professionnel Banque</li><li>- Institut Français de Gestion</li></ul> <b>Parcours professionnel</b> <hr/>
	<b>1978-1983</b> <b>Groupe Renault</b> Commercial
	<b>1983-1985</b> <b>Intermarché</b> Comptable
	<b>1986-2014</b> <b>Caisse d'Epargne Rhône Alpes</b> Directeur d'agence (1986-1994) Directeur de secteur -1994-2001) Directeur de région (2001-2014)
	<b>2014- Actuel</b> <b>Banque du Léman</b> Directeur général

<b>Bruno LAURENT</b> <b>Directeur général adjoint</b>  <b>Directeur administratif et financier</b>  	<b>Formation</b> <hr/>
	<ul style="list-style-type: none"><li>- Université Paris Dauphine - Maîtrise de sciences de gestion</li><li>- Institut National des Télécommunications – INT (Telecom Sud-Paris)</li><li>- Université Laval, Canada – MBA</li><li>- Expert-comptable diplômé</li></ul> <b>Parcours professionnel</b> <hr/>
	<b>2004-2010</b> <b>Ernst &amp; Young SA</b> De Junior à Manager
	<b>2010-2014</b> <b>Qatar National Bank, Genève</b> Directeur financier, risques et crédit
	<b>2014- Actuel</b> <b>Banque du Léman</b> Directeur administratif et financier Directeur général adjoint depuis 2015

**Philippe POYET**

**Directeur  
commercial**



### Formation

---

- INSEEC Bordeaux, option Finances

### Parcours professionnel

---

- 1993-2010 CIC Lyonnaise de Banque**  
Responsable Marketing Régional (1993-1995)  
Directeur de Clientèle Entreprises (1995-2000)  
Directeur des Particuliers et Service Clientèle (2000-2002)  
Directeur de Territoire Commercial (2002-2007)  
Directeur de Succursale (2005-2007)  
Directeur de Pole Grandes Entreprises (2007-2010)
- 2010-2015 Caisse d'Epargne Rhône Alpes**  
Directeur Régional
- 2015-Actuel Banque du Léman**  
Directeur commercial

**Philippe BRUNIER**

**Directeur des  
opérations**



### Formation

---

- Université Lyon III - License Administration des Entreprises & Sociétés
- Université Lyon III - Maitrise Finance et Gestion de Portefeuille

### Parcours professionnel

---

- 1985-1986 Compagnie des Agence de Change (Lyon)**  
Informaticien
- 1986-2014 Caisse d'Epargne Rhône Alpes**  
Développeur, Chef de Projet, Directeur technique IT (1986-2004)  
Directeur de la Sécurité et de la Continuité (2004-2012)  
Directeur de Projets Système d'Information et Back-office (2012-2014)
- 2014- Actuel Banque du Léman**  
Directeur des opérations

## Indicateurs financiers

Publication selon les prescriptions sur les fonds propres  
(Circulaire FINMA 2016/1 Publication – banques)

	Position	Valeur au 31.12.2017 (CHF 1'000)
1	Fonds propres minimaux basés sur les exigences pondérées en fonction des risques (CHF)	18'100
2	Fonds propres pris en compte (CHF)	37'796
3	Dont fonds propres de base durs (CET1) (CHF)	37'116
4	Dont fonds propres de base (T1) (CHF)	37'116
5	Positions pondérées en fonction des risques (RWA)	226'250
6	Ratio CET1 (fonds propres de base durs en % des RWA)	16.4%
7	Ratio T1 (fonds propres de base en % des RWA)	16.4%
8	Ratio des fonds propres globaux (en % des RWA)	16.7%
9	Volant anticyclique de fonds propres (en % des RWA)	1.5%
10	Ratio-cible CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	8.5%
11	Ratio-cible T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	10.0%
12	Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	12.0%
13	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	6.7%
14	Engagement global (CHF)	550'632
15	Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 4e trimestre	122.5%
16	Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	8'294
17	Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	6'773
18	Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 3e trimestre	154.7%
19	Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	8'869
20	Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	5'734
21	Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 2e trimestre	212.3%
22	Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	10'516
23	Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	4'954
24	Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 1er trimestre	207.7%
25	Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	13'824
26	Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	6'656

# Etats financiers 2017

## Bilan

Au 31 Décembre 2017

<b>Actifs</b>		<b>2017</b>	<b>2016</b>
CHF 1'000			
Liquidités		13'316	10'883
Créances sur les banques		21'234	17'333
Créances sur la clientèle	6.1	27'241	2'762
Créances hypothécaires	6.1	473'721	293'502
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	6.2	1'938	1'884
Comptes de régularisation		596	321
Immobilisations corporelles	6.4	3'263	3'931
Autres actifs	6.5	15	8
<b>Total actifs</b>		<b>541'324</b>	<b>330'624</b>

<b>Passifs et Fonds propres</b>		<b>2017</b>	<b>2016</b>
CHF 1'000			
Engagements envers les banques		425'110	255'647
Engagements résultant des dépôts avec la clientèle		74'749	30'657
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	6.2	1'352	915
Comptes de régularisation		1'690	1'223
Autres passifs	6.5	627	963
Provisions	6.7	680	265
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	6.8	66'000	66'000
Perte reportée		-25'046	-16'866
Perte de l'exercice		-3'838	-8'180
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>37'116</b>	<b>40'954</b>
<b>Total passifs</b>		<b>541'324</b>	<b>330'624</b>

## Opérations hors-bilan

---

Au 31 Décembre 2017

	Notes	31.12.2017	31.12.2016
CHF 1'000			
Engagements irrévocables	6.1	22'970	16'463
Garanties et cautionnements		284	122

## Compte de résultat

Au 31 Décembre 2017

	Notes	2017	2016
CHF 1'000			
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>			
Produit des intérêts et des escomptes		5'064	2'781
Charges d'intérêts	7.2	1'516	839
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>		<b>6'580</b>	<b>3'620</b>
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-28	-90
<b>Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts</b>		<b>6'552</b>	<b>3'530</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		18	7
Produit des commissions sur les opérations de crédit		106	49
Produit des commissions sur les autres prestations de service		629	520
Charges de commissions		-700	-894
<b>Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>		<b>53</b>	<b>-318</b>
<b>Résultat des opérations de négoce</b>	7.1	<b>1'407</b>	<b>795</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Charges de personnel	7.3	-4'248	-3'862
Autres charges d'exploitation	7.4	-5'695	-5'478
<b>Sous-total charges d'exploitation</b>		<b>-9'943</b>	<b>-9'340</b>
<b>Bénéfice Brut</b>		<b>-1'931</b>	<b>-5'333</b>
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-1'197	-2'292
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		-415	-265
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>-3'543</b>	<b>-7'890</b>
Impôts	7.5	-295	-290
<b>Perte de l'exercice</b>		<b>-3'838</b>	<b>-8'180</b>

## Etat des capitaux propres

---

Au 31 Décembre 2017

CHF 1'000

---

	Capital social	Pertes reportées	Résultat de la période	Total
<b>Capitaux propres au début de la période de référence</b>	66'000	-25'046	-	40'954
<b>Augmentation de capital</b>	-	-	-	-
Bénéfice / Perte (-) (résultat de la période)	-	-	-3'838	-3'838
<b>Capitaux propres à la fin de la période de référence</b>	66'000	-25'046	-3'838	37'116

---

## **Note aux états financiers**

Au 31 Décembre 2017

---

### **1. Raison sociale, forme juridique et siège**

La Banque du Léman (la "Banque"), société anonyme de droit suisse, est une banque de détail suisse, filiale à cent pour cent de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes, banque française membre du groupe BPCE. Son siège est situé à Genève, rue F. Bonivard 12. Elle offre une gamme complète de services de banque de détail.

Au 31 décembre 2017, la Banque avait 27 employés à plein temps (2016: 24).

### **2. Principes de comptabilisation et d'évaluation**

#### **2.1 Principes généraux**

Les états financiers, la comptabilité et les comptes de la Banque sont élaborés en conformité avec le Code des obligations, la Loi fédérale sur les banques et son Ordonnance d'application, ainsi que selon les dispositions statutaires et les directives de la FINMA régissant l'établissement des compte (PCB, Circulaire 2015/01 Comptabilité – Banques).

Les comptes annuels ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

#### **2.2 Saisie des opérations**

Toutes les opérations menées jusqu'à la date d'établissement du bilan sont enregistrées et évaluées quotidiennement selon des principes reconnus. Les résultats de ces opérations figurent dans le compte de résultat. Les opérations effectuées (y compris les opérations monétaires et les opérations sur titres au comptant) vont au bilan à la date de conclusion de l'opération (comptabilité à la date d'opération).

#### **2.3 Délimitation dans le temps**

Les produits et charges sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou courus, ou qu'ils ou elles sont engagés, et enregistrés dans les comptes de l'exercice concerné, et non lors de leur encaissement ou de leur paiement. Des comptes de régularisation sont utilisés pour garantir que les produits et charges correspondent à la période de comptabilisation pertinente.

#### **2.4 Transactions en devises**

Les opérations sur devises en cours de l'exercice sont converties au taux en vigueur au moment où l'opération est comptabilisée. Les gains et pertes découlant des opérations sur devises figurent dans le compte de résultat, sous le poste résultat des opérations de négoce, comme étant réalisés au cours de la période.

Les actifs et passifs en devises existant à la fin de l'exercice ont été convertis en francs suisses au taux de change de la devise à la fin de l'exercice, son effet étant aussi enregistré dans le résultat des opérations de négoce. Les taux de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture sont les suivants :

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
USD/CHF	0.9746	1.0173
GBP/CHF	1.3172	1.2557
EUR/CHF	1.1703	1.0726

## 2.5 Liquidités et créances sur les banques

Ces montants figurent au bilan à la valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeur individuels pour créances compromises.

## 2.6 Prêts et avances à la clientèle

Les prêts et avances à la clientèle sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Les créances douteuses sur la clientèle font l'objet d'une évaluation individuelle et le cas échéant d'un correctif de valeur individuel comptabilisé à la valeur nominale, qui est porté directement en déduction de cette rubrique, et qui équivaut à la partie de la créance qui n'est pas couverte par des sûretés, et ce dès l'instant où cette créance apparaît compromise.

## 2.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent au bilan à leur prix de revient et sont amorties en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant à la durée de vie économique utile estimée des divers types d'actifs. Les durées de vie économique utile estimées sont les suivantes:

Mobilier	5 ans
Améliorations des locaux loués	10 ans
Logiciels et équipement informatique	3 ans

Les valeurs comptables sont réexaminées à chaque date de clôture, en vue d'identifier un indicateur de dépréciation. Si une telle indication existe, la valeur utile de l'actif est estimée. Une perte sur dépréciation est enregistrée dans le compte de résultat chaque fois que les valeurs comptables dépassent les valeurs utiles.

## 2.8 Engagements envers les banques et engagements résultants des dépôts avec la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

## 2.9 Provisions

Les risques potentiels identifiables et estimables existant à la date du bilan donnent lieu à des correctifs de valeur et provisions, déterminés sur une base prudente. Ces risques sont régulièrement examinés par le Comité de Direction. Si des correctifs de valeurs et provisions sont considérés nécessaires, ils sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque le risque est identifié. Les provisions peuvent comporter des réserves latentes.

## **2.10 Instruments financiers dérivés et valeurs de remplacement d'instruments financiers dérivés**

Les instruments financiers dérivés comprennent les options, les futurs et les swaps sur actions, indices boursiers, devises, matières premières et taux d'intérêt, forward rate agreements et contrats à terme sur devises, titres et matières premières.

Les instruments financiers dérivés sont enregistrés à leur juste valeur. La juste valeur représente le prix disponible sur un marché liquide et efficient ou le prix établi selon un modèle d'évaluation. La valeur de remplacement brute des contrats de dérivés reflète la juste valeur de toutes les opérations non dénouées à la date de clôture. La valeur de remplacement positive est inscrite à l'Actif et la valeur de remplacement négative au Passif.

### **Opérations de couverture**

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture du risque de taux d'intérêts. Par défaut, les profits et les pertes réalisés et non réalisés sont enregistrés sous "Résultat net des opérations de négoce". Si les instruments financiers dérivés sont mis en œuvre à des fins de couverture, les profits et les pertes réalisés et non réalisés sont alors enregistrés dans un compte de compensation au bilan pour autant qu'aucune adaptation de valeur de l'opération de base ne soit comptabilisée. Le solde du compte de compensation est présenté sous « Autres actifs » ou « Autres passifs ». A défaut, si une adaptation de valeur est saisie au niveau de l'instrument de base qui est couvert, la modification de la valeur de l'instrument de couverture est enregistrée dans la même rubrique du compte de résultat.

La Banque documente les buts et les stratégies des opérations de couverture lors de la conclusion de ces opérations. La Banque vérifie périodiquement l'efficacité de la relation de couverture.

Quant aux valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés, elles sont calculées et comptabilisées pour prendre en compte le coût ou le gain qui résulterait d'une éventuelle défaillance de la contrepartie. Sont comptabilisées au bilan dans cette rubrique les valeurs de remplacement positives (à l'actif) et négatives (au passif) de l'ensemble des instruments financiers dérivés ouverts à la date du bilan résultant d'opérations pour propre compte et pour le compte de clients, et ce indépendamment du traitement par le compte de résultat.

## **2.11 Impôts**

Les impôts usuels sur le revenu et le capital de la période correspondante sont déterminés conformément aux dispositions fiscales en vigueur. Les impôts impayés sont enregistrés comme une charge fiscale de la période comptable au cours de laquelle le profit correspondant a été dégagé ou le capital correspondant existait. Ils figurent au passif du bilan sous "Compte de régularisation". Aucun impôt différé n'est reconnu.

## **2.12 Engagements conditionnels et engagements irrévocables**

Ces opérations sont enregistrées dans le hors bilan à leur valeur nominale.

## **3. Principes de gestion du risque**

La limitation et la gestion des risques font partie des priorités des organes de la Banque. Ils

ont mis en place une organisation afin d'identifier, mesurer, gérer, contrôler et surveiller les risques. Les principaux éléments de la gestion des risques sont :

- une politique de risque globale,
- l'application de principes reconnus pour la mesure et gestion des risques,
- la définition de différentes limites de risques accompagnées d'une surveillance et d'un reporting correspondants,
- l'assurance d'un reporting ponctuel et global sur tous les risques.

La gestion des risques se fonde sur la politique générale de risque de la Banque et l'ensemble des politiques et procédures mises en place. Les politiques de risque sont réexaminées périodiquement par la Direction et approuvées par le Comité d'audit et le Conseil d'administration. Le Comité de Direction, le Comité d'audit et le Conseil d'administration procèdent trimestriellement à une évaluation formelle du risque.

Le Conseil d'administration a la responsabilité finale de la gestion des risques au sein de la Banque. Le respect des politiques et procédures s'appuie sur des examens périodiques effectués par les contrôleurs internes et externes. Les résultats de ces examens sont discutés avec la Direction et des résumés en sont présentés au Comité d'audit et au Conseil d'administration.

L'objectif consiste à s'assurer que tous les risques associés aux activités bancaires sont identifiés, évalués et contrôlés correctement et ponctuellement. La Banque attache une grande importance à la force et à la qualité des ressources humaines, des systèmes informatiques, de l'infrastructure et de la culture du risque de l'entreprise, afin d'assurer un processus de gestion du risque sain et efficace.

Des limites spécifiques sont attribuées aux différents types de risques et le respect de ces limites est contrôlé régulièrement.

Un suivi régulier de la situation et des performances financières, des modifications réglementaires et des questions de risque global permet au Comité de Direction d'être tenu régulièrement au courant de la situation financière de la Banque, de sa liquidité et de ses résultats.

En termes de structure d'organisation, la Banque a trois niveaux de gestion du risque / de responsabilité de contrôle du risque:

1. Orientation et supervision générales, effectuées par le Conseil d'administration, qui est responsable de la détermination de la politique générale du risque et de la stratégie de gestion du risque (vision du risque, appétit pour le risque, normes de contrôle du risque).
2. Direction et supervision du risque par le Comité de Direction (formulation et mise en œuvre des stratégies de gestion du risque).
3. Contrôle du risque, principalement par le Département du risque, sous la responsabilité du Directeur administratif et financier.

### **3.1 Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'un client ou une contrepartie d'un actif financier ne remplisse pas ses obligations contractuelles et cause une perte financière à la Banque. Il

découle principalement des prêts et avances de la Banque, des sommes dues par des banques et des placements financiers. Le risque de crédit comprend le risque de défaut, le risque de transfert, le risque pays et la concentration excessive de l'exposition.

Le risque de défaut est contrôlé par des enquêtes strictes sur les contreparties et par la garantie que toutes les expositions significatives sont couvertes par une garantie adéquate.

## **Avance à la clientèle**

### *Structure d'autorisation*

La Banque a mis en place une structure d'autorisations et de limites d'approbation et de renouvellement des facilités de crédit dépendante de différents variables de risque. Dans le cadre d'octroi de crédits hypothécaires, la Banque respecte notamment les principes édictés par l'Association Suisse des Banques dans sa Directive relative à l'examen, l'évaluation, et le traitement des crédits garantis par gage immobilier. Le comité de crédit de la Banque examine les demandes et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que de la politique définie.

Les crédits commerciaux sont revus annuellement. Les crédits hypothécaires, et notamment les garanties sous-jacentes, font l'objet d'une revue périodique définie en fonction du taux d'avance et de la nature du bien gagé.

### *Montant et taux d'avance*

Le montant des prêts est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et de la valeur des gages retenue par la Banque.

### *Garanties*

La Banque atténue le risque de crédit en obtenant des garanties réelles sous forme de garanties hypothécaires ou d'actifs escomptables placés à la Banque. Si elle juge la solidité financière d'un emprunteur excellente, elle peut lui octroyer un prêt en blanc.

Dans le cadre de son activité de crédit hypothécaire et selon la valeur de la garantie prise, la Banque recourt notamment à des experts immobiliers externes afin d'obtenir ou mettre à jour la valeur des biens pris en garantie.

### *Suivi*

Les crédits - y compris la valeur des garanties - font l'objet d'un suivi régulier et, lorsqu'un problème est identifié, la Banque prend des mesures de correction.

## **Exposition envers les banques**

Dans le cas de contreparties bancaires et similaires, le risque de crédit est géré en fixant des limites de trésorerie, de positions nostro, de garanties, de devises. Ces limites sont vérifiées régulièrement.

Les risques de crédit envers les établissements bancaires ne sont contractés que vis-à-vis de contreparties dont la solvabilité apparaît établie. Une revue régulière de la qualité de ces contreparties et des limites mises en place est effectuée.

Au 31 décembre 2017, l'exposition de la Banque envers des contreparties bancaires peut se résumer comme suit :

Contrepartie notée AA/Aa/Aa\* : kCHF 572  
Contrepartie notée A/A/A\* : kCHF 24'478  
\* Selon notation Standard & Poor's/Moody's / Fitch

### 3.2 Risques de marché

Le risque de marché est le risque que les produits de la Banque et/ou la valeur d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les prix du marché tels les taux d'intérêt, les taux de change des devises et les prix de marché des actions.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité ou de financement est le risque que la Banque rencontre des difficultés à remplir les obligations associées à des engagements financiers.

Les risques de liquidité sont contrôlés conformément aux exigences réglementaires. La Banque conserve en permanence des liquidités suffisantes. De plus, elle pourrait compter sur le soutien de sa maison-mère, et plus largement du Groupe BPCE.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt provient des instruments financiers portant intérêt et reflète la possibilité que les taux d'intérêt affectent négativement la valeur des instruments financiers et du produit correspondant.

Le risque de taux d'intérêt découlant de tous types de positions est géré et surveillé par la Direction de la Banque. Les limites maximales d'exposition sont fixées et contrôlées régulièrement et l'analyse de sensibilité sur les financements futurs est menée périodiquement.

La Banque veille à une concordance des échéances entre prêts et emprunts et gère les éventuelles impasses de taux en recourant notamment à des instruments financiers dérivés.

#### Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de modifications des taux de change ; il découle des instruments financiers libellés dans une devise étrangère. La monnaie de référence de la Banque est le franc suisse.

Le risque de change est contrôlé par l'utilisation de limites d'exposition journalières et par un examen quotidien de la position de change pour chaque devise. L'objectif global est de réduire l'exposition aux devises à un minimum.

### 3.3 Risques opérationnels

Le risque opérationnel est celui d'une perte directe ou indirecte découlant d'une grande variété de causes liées aux processus, personnel, technologie et infrastructure de la Banque et de facteurs externes autres que les risques de crédit et de marché. Les risques opérationnels découlent de toute l'activité de la Banque et tous les départements y sont confrontés. La

Banque cherche à gérer le risque opérationnel de manière à équilibrer la prévention de pertes financières et de dommages à la réputation de la Banque et le rapport coût-efficacité global. Ces risques sont traités au moyen d'un ensemble de politiques et de procédures mises en place pour identifier, évaluer, suivre, contrôler, gérer et rendre compte des risques. Si nécessaire, le risque est atténué par une assurance.

### **3.4. Risque compliance**

Le risque de non-conformité (compliance) correspond aux risque de sanction légale et réglementaire ainsi qu'au risque de pertes financières ou d'atteinte à la réputation de la banque qui pourraient découler d'un manquement au respect des prescriptions, normes et règles en vigueur. Le département Conformité a pour objectif de préserver la réputation de la banque et de s'assurer qu'elle respecte en tout temps la législation en vigueur. Pour se faire, le département assure une veille réglementaire, notamment pour tout ce qui est lié aux activités transfrontalières et à la fiscalité (y compris internationale) et vérifie que les directives et règlements internes sont bien en ligne avec ces dispositions. La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, le respect des sanctions internationales et la vigilance quant au risque de fraude font également partie des priorités du département.

## **4. Politique d'affaires en matière d'instruments financiers dérivés et de comptabilité de couverture**

Les instruments financiers dérivés sont principalement utilisés par la Banque dans le cadre de la gestion de ses risques ALM.

Conformément à sa politique en matière de gestion des risques ALM, la Banque limite son exposition au risque de taux d'intérêt en recourant notamment à des instruments financiers dérivés de type IRS (Interest Rate Swap) ou Swaptions, ceci afin de réduire les éventuels impasses de taux d'intérêts générés par l'activité de crédit à la clientèle et son refinancement sur le marché.

L'efficacité des couvertures est mesurée initialement lors de chaque réalisation d'opérations de couverture et est revue annuellement. L'efficacité est réalisée en comparant le résultat estimé qui sera dégagé par l'instrument de couverture avec celui du sous-jacent. Les opérations ne remplissant plus ou seulement partiellement leur fonction de couverture sont assimilées, pour leur fraction inefficace, à des opérations de négoce et traitées comme telles. Un suivi strict des positions est réalisé par le département risques de la Banque afin de s'assurer de l'efficacité de la couverture. Le résultat de la couverture est discuté trimestriellement au sein du Comité ALM.

## **5. Externalisation**

La Banque externalise la gestion, le développement et l'entretien de son logiciel bancaire, ainsi que ses activités de back office, à la société Avaloq Sourcing SA (ex B-Source SA), en Suisse, qui est la principale société d'externalisation de ces services pour les banques sur le marché suisse.

Les services externalisés font l'objet d'un contrat de prestation de services détaillé et sont contrôlés via des rapports de résultats de qualité fréquents, élaborés par Avaloq Sourcing SA, ainsi que via un suivi de la Banque.

## 6. Informations relatives au bilan

### 6.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

#### Prêts

CHF 1'000	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	Total
Créances sur la clientèle	4'459	18'845	4'041	27'345
Créances hypothécaires				
- immeubles d'habitation	455'725	-	-	455'725
- immeubles commerciaux	17'996	-	-	17'996
<b>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>	<b>478'180</b>	<b>18'845</b>	<b>4'041</b>	<b>501'066</b>
<i>Année précédente</i>	293'502	140	2'729	296'371
<b>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)</b>	<b>478'180</b>	<b>18'845</b>	<b>3'937</b>	<b>500'962</b>
<i>Année précédente</i>	293'502	140	2'623	296'265

#### Hors bilan

CHF 1'000				
Engagements irrévocables*	22'604	-	366	22'970
<b>Total du hors bilan</b>	<b>22'604</b>	<b>-</b>	<b>366</b>	<b>22'970</b>
<i>Année précédente</i>	16'279	-	184	16'463

\* inclus kCHF 22'604 d'engagements vis-à-vis de la clientèle et kCHF 366 de garantie des dépôts

#### Créances compromises

CHF 1'000	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
<b>Total créances compromises</b>	<b>104</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>104</b>
<i>Année précédente</i>	106	-	-	106

## 6.2 Présentation des instruments financiers dérivés

### Instruments financiers dérivés

CHF 1'000	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
<b>Instrument de taux</b>						
Swaps	-	-	-	1'916	1'296	302'000
<b>Devises/métaux précieux</b>						
Contrats à terme	22	56	4'715	-	-	-
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>56</b>	<b>4'715</b>	<b>1'916</b>	<b>1'296</b>	<b>302'000</b>
Année précédente	18	1	942	1'866	914	149'000

CHF 1'000	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positive		-	1'916
Valeurs de remplacement négative		-	1'296
			22
			56

## 6.3 Comptes de régularisation

La Banque a reconnu en 2017 des revenus d'intérêts sur les engagements envers les banques en raison de taux d'intérêts négatifs. Les intérêts négatifs dus mais non encore échus au 31 décembre 2017 sont comptabilisés dans les comptes de régularisation passif. Il en résulte les positions suivantes au 31 décembre 2017 :

<b>Comptes de régularisation actif</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
CHF 1'000		
Créances rattachées intérêts positifs	323	168
Autres	273	153
<b>Total comptes de régularisation actif</b>	<b>596</b>	<b>321</b>

<b>Comptes de régularisation passif</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
CHF 1'000		
Dettes rattachées - intérêts positifs	33	1
Dettes rattachées - intérêts négatifs	-599	-312
Autres charges à payer	2'256	1'534
<b>Total comptes de régularisation passif</b>	<b>1'690</b>	<b>1'223</b>

## 6.4 Présentation des immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition	Amort. cumulés	Valeur comptable au 31.12.2016	Invest. / Désinvest. en 2017	Amort. en 2017	Valeur comptable au 31.12.2017
CHF 1'000						
Amélioration des locaux loués	3'417	781	2'636	106	349	2'393
Mobilier	406	161	245	36	85	196
Equipement informatique	151	127	24	1	18	7
Logiciels	5'803	4'777	1'026	386	745	667
<b>Total immo. corporelles</b>	<b>9'777</b>	<b>5'846</b>	<b>3'931</b>	<b>529</b>	<b>1'197</b>	<b>3'263</b>

Engagements résultant de leasing d'exploitation au 31.12.2017 : kCHF 4'082 (dont avec échéance inférieure à un an : kCHF 902) dont :

- Loyers d'exploitation : kCHF 3'637 (dont kCHF 744 à moins d'un an)
- Location de véhicules : kCHF 120 (dont kCHF 50 à moins d'un an)
- Location matériel informatique : kCHF 325 (dont kCHF 108 à moins d'un an)

## 6.5 Répartition des autres actifs et autres passifs

<b>Autres actifs</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
CHF 1'000		
Actifs divers	15	8
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>8</b>

<b>Autres passifs</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
CHF 1'000		
Compte de compensation	620	952
Impôts indirects	7	11
<b>Total</b>	<b>627</b>	<b>963</b>

## 6.6 Indications relatives à la situation économique des institutions de prévoyance

La Banque du Léman est affiliée à la Fondation collective LPP de la fondation BCV, depuis avril 2014.

La Banque possède deux plans de pension à prestation déterminées (2ème pilier) fourni par la Fondation BCV, le premier assurant les employés de la Banque, le second assurant les

membres de la Direction. Ces plans de pension sont structurés en tant que Fondations LPP collectives et les prestations sont les suivantes:

- Risque - décès, incapacité, vieillesse
- Epargne retraite

Le taux estimé de couverture de ces plans était au 31.12.2017 de 111.5% (2016 : 107.7%)

	<b>31.12.2017</b>		<b>31.12.2016</b>		
CHF 1'000					
<b>Engagements envers les propres institutions de prévoyance</b>	<b>12</b>		<b>23</b>		
	Excédent / Déficit au	Avantage / obligation nets de la Banque	Variation de la période	Cotisation payée	Contribution au fond de pension incluse dans les charges de personnel de
	31.12.2017	31.12.2017	31.12.2016	2017	2017 2016
CHF 1'000					
Engagement économique et charges de prévoyance	-	-	-	430	256 184

## 6.7 Correctifs de valeurs et provisions

<b>Correctifs de valeurs et provisions</b>	Solde 31.12.2016	Utilisation conforme au but	Reclassi- fication	Différence de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelle provision à la charge des comptes de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Solde 31.12.2017
CHF 1'000								
Autres provisions	265	-	-	-	-	415	-	680
<b>Total</b>	<b>265</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>415</b>	<b>-</b>	<b>680</b>
<b>Total provisions</b>	<b>265</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>415</b>	<b>-</b>	<b>680</b>
Correction de valeur pour risques de défaillance des créances compromises	106	31	-	-	-	29	-	104
<b>Total correctifs de valeur</b>	<b>106</b>	<b>31</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>29</b>	<b>-</b>	<b>104</b>

Pour la couverture du risque latent des portefeuilles de crédits hypothécaires et de créances sur la clientèle, une provision spécifique a été constituée.

Concernant le portefeuille de crédits hypothécaires, la provision est de KCHF 518 à fin 2017 et a été définie sur la base d'un taux de défaut appliqué au montant des créances non couvertes après prise en compte d'un scénario de fortes tensions baissières sur le marché hypothécaire résidentiel suisse.

Concernant le portefeuille des créances sur la clientèle, la provision est de KCHF 162 à fin 2017 et a été définie sur la base d'un taux de défaut appliqué au montant des créances non couvertes.

Ces provisions sont actuellement considérées comme des réserves latentes.

## 6.8 Capital social

Capital social CHF 1'000	31.12.2017			31.12.2016		
	Valeur nominale	Nombre d'unités	Capital portant dividendes	Valeur nominale	Nombre d'unités	Capital portant dividendes
Capital social	1	66'000	66'000	1	66'000	66'000
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>66'000</b>	<b>66'000</b>	<b>1</b>	<b>66'000</b>	<b>66'000</b>
<i>dont capital non libéré</i>	-	-	-	-	-	-

## 6.9 Créances et engagements envers des parties liées

Les conditions de taux d'intérêt appliquées aux créances et engagements envers les parties liées sont conformes aux pratiques de marché.

CHF 1'000	Créances		Engagements	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
Participants qualifiés	16'578	15'263	414'887	255'282
Sociétés du groupe	4'664	312	676	310
Affaires d'organes	-	-	279	181
<b>Total</b>	<b>21'242</b>	<b>15'575</b>	<b>415'842</b>	<b>255'773</b>

## 6.10 Participants significatifs

### Propriétaires significatifs de capital et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote

CHF 1'000	31.12.2017		31.12.2016	
	Nominal	Participation	Nominal	Participation
Caisse d'Epargne Rhône Alpes	<b>66'000</b>	<b>100%</b>	<b>66'000</b>	<b>100%</b>

La Caisse d'Epargne Rhône Alpes est détenue par 13 Sociétés Locales d'Epargne françaises, dont 4 détiennent une participation qualifiée (SLE de Lyon, Région grenobloise, Beaujolais Val de Saône et Haute-Savoie).

## 6.11 Structure des échéances des instruments financiers

<b>Actif circulant</b>	A vue	Dénonçable	Jusqu'à 3 mois	de 3 à 12 mois	de 12 mois à 5 ans	Plus de 5 ans	Immobilisés	Total
CHF 1'000								
Liquidités	13'316	-	-	-	-	-	-	13'316
Créances sur les banques	21'234	-	-	-	-	-	-	21'234
Créances sur la clientèle	232	-	-	2	22'308	4'699	-	27'241
Créances hypothécaires	-	11'348	1'358	1'837	55'593	403'585	-	473'721
Valeur de remplacement positive d'instruments financiers	1'938	-	-	-	-	-	-	1'938
<b>Total</b>	<b>36'720</b>	<b>11'348</b>	<b>1'358</b>	<b>1'839</b>	<b>77'901</b>	<b>408'284</b>	-	<b>537'450</b>
<i>Année précédente</i>	<i>30'267</i>	<i>47</i>	<i>320</i>	<i>332</i>	<i>46'077</i>	<i>249'473</i>	-	<i>326'516</i>
<b>Passif circulant</b>								
CHF 1'000								
Engagements envers les banques	462	-	54'798	180'400	120'950	68'500	-	425'110
Engagements résultant des dépôts avec la clientèle	69'719	-	75	4'885	70	-	-	74'749
Valeur de remplacement négative d'instruments financiers	1'352	-	-	-	-	-	-	1'352
<b>Total</b>	<b>71'533</b>	-	<b>54'873</b>	<b>185'285</b>	<b>121'020</b>	<b>68'500</b>	-	<b>501'211</b>
<i>Année précédente</i>	<i>31'631</i>	-	<i>47'715</i>	<i>86'716</i>	<i>69'535</i>	<i>51'420</i>	-	<i>287'017</i>

## 6.12 Répartition des actifs et passifs entre la suisse et l'étranger

Répartition des actifs et passifs selon le domicile du débiteur / créancier

<b>Actifs</b>	31.12.2017		31.12.2016	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
CHF 1'000				
Liquidités	11'477	1'839	10'883	-
Créances sur les banques	2'041	19'193	1'488	15'845
Créances sur la clientèle	27'205	36	2'721	41
Créances hypothécaires	453'627	20'094	281'560	11'942
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	-	1'938	-	1'884
Compte de régularisation	586	10	315	6
Immobilisations corporelles	3'263	-	3'931	-
Autres actifs	15	-	8	-
<b>Total actifs</b>	<b>498'214</b>	<b>43'110</b>	<b>300'906</b>	<b>29'718</b>

<b>Passifs</b>	31.12.2017		31.12.2016	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
CHF 1'000				
Engagements envers les banques	10'070	415'040	56	255'591
Engagement résultant des dépôts avec la clientèle	43'878	30'871	13'419	17'238
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	-	1'352	-	915
Comptes de régularisation	2'262	-572	1'534	-311
Autres passifs	627	-	-	963
Provisions	680	-	265	-
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social	66'000	-	66'000	-
Perte reportée	-25'046	-	-16'866	-
Perte de l'exercice	-3'838	-	-8'180	-
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>37'116</b>		<b>40'954</b>	
<b>Total passifs</b>	<b>94'633</b>	<b>446'691</b>	<b>56'228</b>	<b>274'396</b>

### 6.13 Répartition des actifs et passifs par Groupe de pays

Actifs CHF 1'000	31.12.2017		31.12.2016	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Suisse	498'214	92.0%	300'906	91.0%
France	41'270	7.6%	29'446	8.9%
Autres	1'840	0.3%	272	0.1%
<b>Total</b>	<b>541'324</b>	<b>100.0%</b>	<b>330'624</b>	<b>100.0%</b>

Passifs CHF 1'000	31.12.2017		31.12.2016	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Suisse	94'633	17.5%	56'228	17.0%
France	446'599	82.5%	274'240	82.9%
Autres	92	0.02%	156	0.05%
<b>Total</b>	<b>541'324</b>	<b>100.0%</b>	<b>330'624</b>	<b>100.0%</b>

### 6.14 Répartition des actifs selon la solvabilité des Groupes de pays

Actifs CHF 1'000	Notation Moody's	31.12.2017		31.12.2016	
		Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
	Aaa	500'053	92.4%	301'177	91.1%
	Aa2	41'270	7.6%	29'446	8.9%
	Ba2	1	0.0%	1	0.0%
<b>Total</b>		<b>541'324</b>	<b>100%</b>	<b>330'624</b>	<b>100%</b>

## 6.15 Répartition des actifs et passifs selon les monnaies les plus importantes

### Actifs

CHF 1'000	CHF	EUR	Autres	Total
Liquidités	11'244	2'049	23	13'316
Créances sur les banques	16'803	3'765	666	21'234
Créances sur les clients	23'973	3'268	-	27'241
Créances hypothécaires	468'094	5'627	-	473'721
Valeurs de remplacement positives	1'938	-	-	1'938
Compte de régularisation	586	10	-	596
Immobilisations corporelles	3'263	-	-	3'263
Autres actifs	15	-	-	15
<b>Total des actifs bilantaires</b>	<b>525'916</b>	<b>14'719</b>	<b>689</b>	<b>541'324</b>
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme, et en options sur devises	4'715	-	-	4'715
<b>Total</b>	<b>530'631</b>	<b>14'719</b>	<b>689</b>	<b>546'039</b>

### Passifs

CHF 1'000	CHF	EUR	Autres	Total
Engagements envers les banques	420'312	4'798	-	425'110
Engagement résultant des dépôts de la clientèle	68'455	5'637	657	74'749
Valeurs de remplacement négatives d'instruments fin	1'352	-	-	1'352
Comptes de régularisation	1'698	-8	-	1'690
Autres passifs	555	72	-	627
Provisions	680	-	-	680
Capital social	66'000	-	-	66'000
Bénéfice reporté/perte reportée	-25'046	-	-	-25'046
Bénéfice/perte (résultat de la période)	-3'838	-	-	-3'838
<b>Total des passifs bilantaires</b>	<b>530'168</b>	<b>10'499</b>	<b>657</b>	<b>541'324</b>
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en option sur devise	-	4'715	-	4'715
<b>Total</b>	<b>530'168</b>	<b>15'214</b>	<b>657</b>	<b>546'039</b>

### Position nette par devise

CHF 1'000	CHF	EUR	Autres
	463	-495	32

## 7. Informations relatives au compte de résultat

### 7.1 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

<b>Résultat de négoce provenant des:</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
CHF 1'000		
- devises	1'407	795
<b>Total</b>	<b>1'407</b>	<b>795</b>

### 7.2 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

Pour l'exercice 2017, la Banque a reconnu KCHF 1'605 d'intérêts négatifs sur ses opérations de refinancement. Ces intérêts négatifs ont été comptabilisés en revenus dans le compte « charges d'intérêts ».

### 7.3 Répartition des charges de personnel

<b>Répartition des charges de personnel</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
CHF 1'000		
Salaires et indemnités	3'466	3'122
Charges sociales	423	396
Contributions aux institutions de prévoyance	256	184
Autres frais de personnel	103	160
<b>Total des charges personnel</b>	<b>4'248</b>	<b>3'862</b>

### 7.4 Répartition des charges d'exploitation

<b>Répartition des charges d'exploitation</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
CHF 1'000		
Externalisation de services (informatique et back-office)	2'992	2'833
Frais de communication et publicité	688	645
Coût des locaux	833	670
Frais d'administration et de consultation	239	154
Frais d'audit externe (audit financier et prudentiel)	232	190
Autres charges d'exploitation	711	986
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>5'695</b>	<b>5'478</b>

## **7.5 Impôts**

Au 31.12.2017, étant en situation de perte, la Banque ne paye pas d'impôts sur le bénéfice. La totalité de la charge d'impôts 2017 correspond à l'impôt sur le capital.

## **8. Evénements significatifs survenus après la date du bilan**

Aucun événement significatif qui nécessiterait une information dans les présents états financiers n'est survenu après le 31 décembre 2017.

# Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale de  
**Banque du Léman SA, Genève**

Genève, le 5 avril 2018

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Banque du Léman SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 15 à 35) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.



### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



#### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Pierre Balsiger  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Raphaël Thürler  
Expert-réviseur agréé